

# APPEL A PROJETS 2026 A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

## CAHIER DES CHARGES

Actions de prévention et de promotion  
de la santé dans les établissements  
scolaires de Normandie

[ 11/2025 ]

## I. MODALITES DE L'AAP

### **▪ Public cible**

Tous les établissements scolaires primaires et secondaires publics et privés.

Les projets retenus dans le cadre du présent appel à projets bénéficieront d'un financement sur une base annuelle.

Dans une perspective de cohérence et de complémentarité des actions menées tout au long de la scolarité, la dimension interdegrés des projets déposés constitue le **critère d'éligibilité prioritaire**, facilitant la logique de parcours de l'élève (parcours éducatif de santé), favorisant un continuum entre les différents degrés d'enseignement (école primaire, collège, lycée).

De ce fait, les projets déposés devront prioritairement être portés par des Comités d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté et à l'Environnement Interdegrés (CESCEI).

### **▪ Thématiques retenues**

Les compétences psychosociales pourront être développées dans des actions propres à cette thématique ou via les thématiques suivantes :

- Prévention des pratiques addictives<sup>1</sup>
- Habitudes de vie favorables à la santé (sommeil, rythme de vie, usage des écrans...)
- Nutrition (alimentation saine et activité physique)
- Santé sexuelle
- Santé environnement<sup>2</sup>

Il est vivement recommandé d'investir une thématique principale en prenant en compte l'ensemble des déterminants qui s'y rapportent. Les CESCEI qui le souhaitent peuvent toutefois proposer un plan d'action intégrant plusieurs thématiques, à la condition que le parcours de santé soit respecté.

Pour accompagner la construction des projets, des fiches actions thématiques sont disponibles en annexe 1. Elles proposent notamment une bibliothèque d'objectifs pouvant servir de guide dans l'élaboration du projet.

### **▪ Critères d'éligibilité**

Le projet doit :

- Se baser sur **des besoins identifiés** et documentés et **identifier les facteurs qui influencent les problématiques** repérées.  
À titre d'exemples : pour répondre au stress et au mal-être des élèves, il ne s'agit pas de mettre en place des séances de sophrologie ou de relaxation mais d'agir sur les déterminants qui sont à l'origine du stress et du mal-être ; Ou encore dans le cadre d'un environnement bruyant, il ne s'agit pas de pallier par l'achat de casques antibruit mais de s'interroger et agir sur les causes de cette ambiance sonore.
- Être décrit **dans sa globalité**, présentant l'ensemble des interventions de la communauté éducative comme des intervenants extérieurs par thématique ciblée. Les établissements bénéficiant du déploiement de programmes probants (ex : GBG, Unplugged, Primavera...) devront également les faire figurer.
- Être prioritairement porté par un Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté et à l'Environnement Interdegrés.

---

<sup>1</sup>Cf. Appel à projets MILDECA

<sup>2</sup> PRSE : [Le Plan Régional Santé-Environnement \(PRSE\) | Agence régionale de santé Normandie](#)

- Etablir un plan d'actions qui doit être décliné par niveau, permettant une approche « parcours » de la maternelle au collège voire jusqu'au lycée selon le contexte ; programme d'actions gradué par niveau de classe (suivant un fil rouge) et comprenant plusieurs phases (pas d'intervention ponctuelle) (exemple en annexe 2).
- Être en accord avec les principes d'intervention en prévention et promotion de la santé, le vademecum « école promotrice de santé » et la charte en annexe de ce vademecum : « Charte d'intervention en milieu scolaire destinée à toute association intervenant auprès de l'éducation nationale »
- Décrire de façon précise les objectifs opérationnels, le public (nombre d'élèves/classes bénéficiaires), les actions, les intervenants
- Prévoir une évaluation du projet. Le bilan d'exécution devra être transmis au plus tard fin juin. Un CESCEI ayant bénéficié d'un financement antérieur sans avoir fourni ce bilan ne pourra prétendre à un nouveau financement.
- Faire appel à des personnes qualifiées (CV, formations et diplômes d'Etat doivent être joints)
- Faire intervenir autant que possible les structures/dispositifs existants et de proximité (Consultation Jeunes Consommateurs, centres de santé sexuelle, Espaces de vie Affective, Relationnelle et Sexuelle, Maison Des Adolescents, Centre Médico-Psychologique, associations de prévention/promotion de la santé...).
- Présenter un plan de financement détaillé. Les cofinancements assurés doivent apparaître (exemple : MILDECA). Toutes les dépenses seront justifiées par des devis et/ou pièces justificatives.

#### **▪ Points de vigilance**

- L'intervenant en éducation à la santé s'engage à respecter dans ses interventions un cadre éthique et des critères de qualité partagés, qui sont définis dans la charte d'intervention en milieu scolaire destinée à toute association intervenant auprès de l'éducation nationale présente dans le vademecum « école promotrice de santé ». Il s'engage également à s'appuyer sur les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, solidarité, neutralité et laïcité.
- Pour toute intervention en milieu scolaire, l'agrément de l'Éducation nationale n'entraîne pas un financement de droit.
- Dans le cas où des étudiants du Service Sanitaire des étudiants en santé (SSES) effectuent leur stage dans un établissement du CESCEI, leur intervention devra s'inscrire en cohérence dans le plan d'action construit par le CESCEI dans le cadre de cet appel à projet.
- Inclure les élèves dans la démarche projet et autant que possible les parents.

#### **▪ Critères d'exclusion**

Seront systématiquement exclus :

- Les actes de « santé bien-être » (relaxation, sophrologie, yoga, méditation pleine conscience, optimisation du potentiel, hypnothérapie et autres pratiques non conventionnelles...)
- Les actions ponctuelles ne s'inscrivant pas dans un projet global, notamment : le soutien aux évènements à caractère essentiellement sportif, culturel et/ou festif ou le matériel de sport notamment

- Les actions de communication et création des outils, par exemple : La conception d'outils de prévention et d'éducation à la santé, lorsqu'un outil équivalent existe déjà au niveau national (Santé Publique France...) ou local
- La création de supports de communication isolés non intégrés à une action plus globale
- Les transports et l'hébergement des intervenants

## **II. ELABORATION DU DOSSIER**

### **■ Appui méthodologique**

Il est vivement conseillé de bénéficier d'un soutien méthodologique. Un soutien méthodologique peut être mis à disposition des établissements scolaires qui le souhaitent pour l'élaboration, la mise en place et l'évaluation du projet. Pour garantir la cohérence et la qualité du projet, l'accompagnement méthodologique doit être intégré dès sa phase de conception. Les dispositifs varient selon votre territoire et sont disponibles sur le lien ci-dessous :

[Élaborer votre projet en prévention et promotion de la santé | Agence régionale de santé Normandie](#)

La demande de financement est à saisir sous [STARS FIR](#).

Des [capsules vidéos](#) (1 à 2mn) ont été créées pour vous accompagner dans la prise en main de l'outil.

Par ailleurs, l'ARS Normandie met à votre disposition des [modes opératoires et les trames des documents](#) à joindre à votre demande.

Un webinaire régional sera organisé à destination des établissements en janvier 2026. Il visera à présenter l'appel à projet et ses modalités ainsi que les accompagnements possibles.

### **■ Liste des documents à fournir**

- Les documents devront être nommés et numérotés dans l'ordre suivant (en bleu) dans STARS FIR
- La charte d'intervention en milieu scolaire signée par le chef d'établissement (annexe 1)
- Le tableau excel de détail du budget
- Le /les devis des interventions
- Le profil, le diplôme d'état, formations et l'expérience des intervenants vis-à-vis des thématiques abordées, numéro d'agrément de l'association
- Le RIB de l'association ou de l'intervenant
- Arbre à objectifs spécifique (annexe 3)

Si renouvellement :

- L'évaluation de l'action N-1

**IMPORTANT : tous les documents référencés ci-dessus devront être fournis pour que le dossier puisse être déclaré recevable.**

### **III. CALENDRIER**

Webinaire	<b>Janvier 2026</b>
Lancement de l'appel à projet	<b>15/01/2026</b>
Date limite de dépôt des dossiers sur « STARS FIR » *	<b>31/03/2026</b>
Période d'instruction conjointe ARS et DSDEN	<b>01/04/2026-30/04/2026</b>
Notification aux établissements scolaires	<b>A partir de juin 2026</b>

### **IMPORTANT**

Seuls seront instruits :

- Les dossiers respectant les principes de la démarche de promotion de la santé et correspondant aux thématiques retenues et présentées (cf. modalités de l'AAP)
- Les dossiers complets et conformes (Cf. élaboration du dossier)
- Les dossiers déposés dans les délais

### **IV. OBLIGATION DE COMMUNICATION**

Les candidats dont les projets sont retenus s'engagent à valoriser le financement de l'ARS Normandie dans toutes leurs actions de communication (affiches, plaquettes, communiqué et dossier de presse, articles, réseaux sociaux, signalétique...).

A ce titre, ils doivent :

- faire apparaître sur tous leurs supports de communication la mention explicite suivante : avec le soutien de l'ARS Normandie, dans le cadre de l'appel à projet.
- faire apparaître sur tous leurs supports de communication le logo de l'ARS Normandie (les supports seront adressés au service communication de l'ARS Normandie : [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)). A cet effet, un guide d'utilisation du logo et sur les obligations de communication est adressé aux lauréats.

## Annexe 1 : Fiches actions thématiques

### Compétences psychosociales

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à l'enfant d'avoir conscience de soi-même et du monde qui l'entoure</li> <li>- Développer la confiance en soi et ses capacités à faire des choix qui améliorent sa qualité de vie.</li> <li>- Apprendre à résister à la pression du groupe.</li> </ul>
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation aux compétences psychosociales de l'équipe éducative</li> <li>- Mise en place d'ateliers/séances de développement des CPS</li> <li>- Sensibilisations/Café des parents sur la thématique des compétences psychosociales</li> </ul>
Références	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instruction du 19 août 2022 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des CPS.</li> <li>- SIRENA : <a href="#">Page d'accueil - Sirena</a></li> <li>- Vadémécum école promotrice de santé : <a href="http://eduscol.education.fr/document/1689/download?attachment">eduscol.education.fr/document/1689/download?attachment</a></li> <li>- Kits empathie : <a href="#">Développer les compétences psychosociales chez les élèves   éduscol   Ministère de l'Éducation nationale</a></li> <li>- Référentiels Santé Publique France, disponibles : <a href="#">Compétences psychosociales</a></li> </ul>

### Prévention des conduites addictives

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les conduites addictives, en évitant ou en retardant l'entrée en consommation ;</li> <li>- Renforcer les compétences des individus à faire des choix informés et responsables envers soi-même et les autres ;</li> </ul>
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de programme de repérage et d'intervention précoce ;</li> <li>- Mise en place d'ateliers/séances de développement des CPS ou de programme probant de renforcement des CPS ;</li> <li>- Formation des adultes encadrants et professionnels au contact du public.</li> </ul>
Références	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référentiel Promotion Santé Normandie « Pour une prévention des conduites addictives » à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire</li> <li>- <a href="#">Programmes de prévention   DAPA Normandie</a></li> </ul>

## Habitudes de vie favorables à la santé (écrans, sommeil...)

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir un usage raisonnable des écrans sur la base du développement des compétences psychosociales</li> </ul>
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'actions de sensibilisation à l'usage raisonnable des écrans à destination des élèves (ex : espace d'échanges/débats suscitant la réflexion sur les usages des écrans)</li> <li>- Développer l'esprit critique en lien avec les réseaux sociaux</li> <li>- Sensibilisations/Café des parents</li> </ul>
Références	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référentiel Promotion Santé Normandie « pour un accompagnement à l'usage des écrans » à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire <a href="https://www.promotion-sante-normandie.org/_files/ugd/951a54_b8713aa4f8a542fb901fbdf97813e00a.pdf">https://www.promotion-sante-normandie.org/_files/ugd/951a54_b8713aa4f8a542fb901fbdf97813e00a.pdf</a></li> <li>- <a href="#">Écrans, jeux vidéo et addictions, que dit-on ?   Agence régionale de santé Normandie</a></li> </ul>

## Nutrition (alimentation saine et activité physique)

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le déploiement de programmes de Prévention Promotion de la Santé portant sur l'éducation nutritionnelle et sur l'activité physique et la lutte contre la sédentarité des jeunes</li> </ul>
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déployer des programmes PPS centrés sur l'activité physique et la lutte contre la sédentarité des jeunes (programme probant ICAPS ou programme PPS de type ICAPS) – priorité sur les collèges REP/REP+ (SNSS2)</li> <li>- Déployer des programmes PPS sur l'éducation nutritionnelle (de type programme Croky Bouge développé par l'association ESI14)</li> </ul>
Références	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référentiel Promotion Santé Normandie « Pour une éducation nutritionnelle » à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire : <a href="908e72_76353dec0ac84efabf234f3644996edf.pdf">908e72_76353dec0ac84efabf234f3644996edf.pdf</a></li> <li>- <a href="#">Je souhaite comprendre les enjeux de l'éducation à l'alimentation et au goût   éduscol   Ministère de l'Éducation nationale</a></li> <li>- <a href="#">Promouvoir l'activité physique des jeunes : Élaborer et développer un projet de type Icaps.</a></li> </ul>

## Santé sexuelle

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et sensibilisation des professionnels à la santé sexuelle et reproductive (prévention, réduction des risques, dépistage, accompagnement) (diverses thématiques : contraception, contraception d'urgence, IST, violences, consentement, prostitution des mineurs et jeunes majeurs, trans-identité, etc.)</li> <li>- Renforcement de l'éducation à la sexualité à l'école</li> </ul>
-------------------------	--

Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visio conferences (3 types : professionnels, jeunes, familles) avec Happy Visio (nouvelle contractualisation ARS 2025-2027)</li> <li>- Interventions auprès des jeunes des centres de santé Sexuelle, planning familial, associations</li> </ul>
Références	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie nationale santé Sexuelle 2017-2030</li> <li>- Future feuille de route 2025-2030 de la stratégie nationale santé Sexuelle (travaux en cours)</li> <li>- Programme EVAR-S</li> <li>- Référentiel Promotion Santé Normandie « Pour promouvoir la santé sexuelle » à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire</li> </ul>

### Santé environnement

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les compétences en santé-environnement des jeunes en milieu scolaire (qualité de l'air intérieur, extérieur, mobilité santé, changement climatique et santé, biodiversité...) en lien avec les programmes scolaires</li> </ul>
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation/Formation de la communauté éducative en lien avec le PRAF sur les enjeux et les liens entre santé et environnement</li> <li>- Renforcer les compétences en santé-environnement des jeunes au sein des établissements scolaires dès le plus jeune âge et leurs possibilités d'agir pour réduire leurs expositions aux polluants</li> <li>- Sensibilisation des ambassadeurs-santé et éco-délégués aux enjeux de santé-environnement</li> <li>- Mise en place de projets de santé en lien avec l'environnement en établissement scolaire, par exemple dans le cadre de démarches école promotrice de santé, et éducation à l'environnement et au développement durable</li> </ul>
Références	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PRSE4 : <a href="#">Le Plan Régional Santé-Environnement (PRSE)   Agence régionale de santé Normandie</a></li> <li>- <a href="#">Je souhaite mettre en œuvre la thématique santé-environnement avec les élèves   éduscol   Ministère de l'Éducation nationale</a></li> </ul>

Annexe 2 : exemple de plan d'actions décliné sur un parcours interdegré

	Cycle 1 : Petite, moyenne et grande section de maternelle	Cycle 2 : CP, CE1, CE2	Cycle 3 : CM1, CM2, 6 <sup>ème</sup>	Cycle 4 : 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup>	Lycée
<i>Ex. d'objectif CESCEI : Prévenir ou retarder l'entrée en consommation (addictions)</i>	Permettre à l'enfant d'avoir conscience de soi-même et du monde qui l'entoure.	Développer la confiance en soi et ses capacités à faire des choix qui améliorent sa qualité de vie.	Apprendre à résister à la pression du groupe.	Développer les capacités à demander de l'aide et à identifier les personnes ressources	Favoriser la réduction des risques Intervenir précocement auprès des jeunes pouvant présenter un mésusage
Exemples d'actions :	Formation aux compétences psychosociales de l'équipe éducative  Mettre en place des ateliers favorisant la gestion des émotions auprès des élèves	Formation aux compétences psychosociales de l'équipe éducative  Mise en place de séances de développement des compétences psychosociales basées sur le kit empathie	Formation aux compétences psychosociales de l'équipe éducative  Animation d'ateliers / actions CPS (ex : débats)  Café des parents des élèves de CM2 sur la thématique des compétences psychosociales	Accompagnement individuel et travail en lien avec l'équipe éducative : sensibilisation, orientation vers les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)  Interventions collectives (co-animation de séances)  Intervention des étudiants en service sanitaire sur la thématique des CPS/pratiques addictives  Formation de l'équipe éducative en vue de mettre en place une action	Mise en place d'un partenariat avec la CJC pour les prises en charge individuelles  Interventions collectives de sensibilisation  Formations de la communauté éducative  Ateliers et formations CPS  Mise en place d'un programme combinant intervention individuelle et collective (ex TABADO)

## Annexe 3 - Arbre à objectifs

				Mesure d'évaluation de l'atteinte de l'OG / Indicateur	Outils	Résultat attendu	
Objectif général :							
Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels (par cycle)	Classe(s) concerné(es) : niveau, nombre de classes et d'élèves concernés	Description détaillée des activités mises en œuvre		Mesure d'évaluation des moyens / Indicateur	Outils	Résultat attendu
			Activités mises en œuvre	Méthodes et outils utilisés pour la mise en œuvre			
Actions communes à tous les établissements							
OS 1 –	OO cycle 1 -						
	OO cycle 2 -						
	OO cycle 3 -						
	OO cycle 4 -						
Actions spécifiques à un groupement collège et écoles de rattachement (conseil école-collège)							
OS 2 –	OO 2.1 -						
	OO 2.2 -						
Actions spécifiques à un autre groupement collège et écoles de rattachement (conseil école-collège)							
OS 3 –	OO 3.1 -						
	OO 3.2 -						
OS 4 –	OO 4.1 -						

Effectif d'élèves bénéficiaires des actions =



---

## ARS Normandie

Esplanade Claude Monet  
2 place Jean Nouzille  
CS 55035  
14050 Caen Cedex 4  
[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)

